



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***HALTE A LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES !***

***IRAK***

***« Je ne veux pas mourir » : la violence domestique en Irak***

Index AI : MDE 14/001/2004

•  
ÉFAI  
•

## **Même chez elles, les Irakiennes ne sont pas toujours en sécurité**

**Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre et de paix, des millions de femmes et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'engager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.**

*« Il était furieux et a pris sa kalachnikov... Les voisins lui ont dit : "Laisse-la tranquille." Mais ça ne l'a pas arrêté, et il m'a tiré dans les jambes. Je ne les sentais plus, elles étaient comme anesthésiées. Le soleil se couchait ; j'ai regardé le ciel et j'ai dit aux hommes : "Je ne veux pas mourir." Ils m'ont conduite à l'hôpital. »*


C'est son mari qui, devant sa propre famille et des voisins, a tiré dans les jambes de Fatima (le nom a été modifié), dix-neuf ans, le 21 mai 2003. Mariée à douze ans, elle était considérée comme une domestique dans la maison familiale de son époux et était régulièrement battue. Elle a tenté de se réfugier chez ses parents, mais son mari est venu l'y chercher et lui a ordonné de revenir. Devant le refus de la jeune femme, il s'est emporté et a pris un morceau de bois pour la frapper. Lorsque celui-ci s'est brisé, il est devenu fou de colère, s'est saisi de son pistolet et a tiré sur Fatima.

Malgré le nombre de personnes ayant assisté à la scène et la gravité du crime, nul dans la famille ou à l'hôpital n'a porté l'affaire à la connaissance de la police, et le mari n'a pas été arrêté. La famille a estimé que le problème devait être réglé au sein de la tribu. À sa sortie de l'hôpital, Fatima est revenue chez son père. Son mari a exprimé des regrets, lui a proposé une indemnisation et a tenté d'obtenir la réconciliation par le biais des anciens de la tribu de la jeune femme. Cependant, malgré les pressions, Fatima refuse de retourner auprès de lui.

Depuis des dizaines d'années, les Irakiennes vivent un véritable calvaire : décès d'hommes de leur famille dans la guerre Iran-Irak (1980-1988) ; expulsions de masse vers l'Iran de familles entières déclarées « *d'origine iranienne* » par les autorités ; répression d'État, notamment les attaques chimiques lancées contre les Kurdes à Halabja en 1988 ; la guerre du Golfe en 1991, et l'étouffement du soulèvement chiite qui s'en est suivi ; treize ans de sanctions imposées par les Nations unies de 1990 à 2003 ; et enfin l'action militaire menée par les États-Unis en 2003. Sous la présidence de Saddam Hussein, des femmes ont été arrêtées de façon arbitraire, torturées, ont « disparu » ou ont été exécutées par les autorités pour des raisons politiques. En 2000, des dizaines de femmes accusées d'être des prostituées auraient été décapitées en public par un groupe paramilitaire.

Le vide politique et sécuritaire qui s'est installé en Irak à la suite de l'invasion et de l'occupation du pays par les États-Unis en 2003 a fourni un terrain favorable à la multiplication des pillages et des crimes par armes à feu. Les informations publiées dans les journaux quotidiens faisant état d'enlèvements et de viols ont conduit un grand nombre de femmes à abandonner leur emploi ou leurs études ; elles restent désormais cloîtrées chez elles. Selon la Ligue des femmes irakiennes, une organisation de défense des droits des femmes, plus de 400 femmes ont été « *enlevées, violées et, parfois, vendues* » entre le mois d'avril, qui a marqué la fin de la guerre, et le mois d'août 2003.

Même chez elles, les Irakiennes ne sont pas toujours en sécurité. Le chaos consécutif à la chute de Bagdad, le démantèlement des effectifs de police souhaité par les forces d'occupation et la prolifération des armes à feu ont contribué à la recrudescence des « crimes d'honneur » et de la violence domestique. Ces crimes sont souvent négligés par la police, comme dans le cas de Fatima. Certains dirigeants islamistes profitent de l'instabilité de la situation en Irak pour répandre certaines de leurs idées, qui, si elles trouvaient un écho favorable, conduirait à une restriction des libertés d'expression et de mouvement pour les femmes.



**Soutenez notre campagne : ensemble, nous pouvons changer les choses**

• **Cherchez à en savoir plus :**

Intéressez-vous à la façon dont les autorités de votre pays (collectivités locales, gouvernement, police, forces de sécurité, justice) agissent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, et exercez votre vigilance.

• **Faites entendre votre voix :**

Exprimez-vous sur la question de la violence contre les femmes. Combattez les préjugés existant au sujet de ce type de brutalité et les tentatives de minimisation de leur gravité.

• **Agissez :**

Rejoignez notre campagne mondiale en faveur du droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et de la discrimination.

**Agissez contre la violence domestique en Irak**

Engagez l'Autorité provisoire de la coalition, en tant que force d'occupation, et le Conseil de gouvernement irakien à :

- faire de la sécurité des femmes une priorité, et mettre en place de toute urgence une agence indépendante et impartiale dont le rôle sera de contrôler et de traiter les actes de violence perpétrés contre des femmes, et notamment, les enlèvements, les viols et les meurtres ;
- associer les organisations de défense des droits de femmes à la réforme du système judiciaire, afin, notamment, d'inscrire les droits des femmes et l'égalité des sexes dans la loi, et de garantir que les « crimes d'honneur » et les violence domestiques seront à l'avenir considérés comme de graves infractions pénales.

**Envoyez vos appels à :**

**Ambassador L. Paul Bremer III**  
*Presidential Envoy to Iraq*  
*Office of the Coalition Provisional Authority*  
*Office of the Secretary of Defence*  
*The Pentagon*  
*Washington DC*  
*20301-2400*  
*Etats-Unis*  
**Courriel : [bremerp@orha.centcom.mil](mailto:bremerp@orha.centcom.mil)**

**Ce que vous pouvez faire**

- Je voudrais prendre part à la Campagne *Halte à la violence contre les femmes !*  
Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements.
- Je souhaite devenir membre d'Amnesty International.  
Merci de m'adresser des indications détaillées.
- Je désire faire un don de soutien à l'action d'Amnesty International.

Carte de crédit n° : .....

Date d'expiration : .....

Montant : .....

NOM : .....

ADRESSE : .....

Signature : .....

Formulaire à transmettre à Amnesty International, à l'adresse ci-dessous :

ou à **Amnesty International**  
*International Secretariat*  
*Peter Benenson House*  
*1 Easton Street*  
*London WC1X 0DW*  
*Royaume-Uni*

Vous pouvez également vous rendre sur le site Internet d'Amnesty International,  
à l'adresse suivante : [www.amnesty.org/actforwomen](http://www.amnesty.org/actforwomen)

**Légendes des photos :**

Fatima dans son lit d'hôpital. ©AI

**Photo de couverture :**

Des femmes irakiennes marchent à proximité d'un char de l'armée américaine,  
stationné près de la mosquée Al Kadhimiya, à Bagdad. ©AP

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre Stop violence against women. 'I don't want to die'. Domestic violence in Iraq.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - janvier 2004.*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*